

# La lettre du Parc

AUX ÉLUS ET PARTENAIRES - N° 14 JUIN 2010



Les rapporteurs du CNPN et de la Fédération en visite.



Solidarité avec le marais poitevin.



La CAB confie au CSN la gestion de la réserve naturelle du Molinet.



Ruminghem et Wavrans-sur-l'Aa vers un urbanisme de qualité.

## L'Édito

**Daniel PERCHERON**

Président du Parc naturel régional  
Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais



*La nouvelle charte aborde une étape capitale : l'avis intermédiaire*

*L'avis intermédiaire du ministère du développement durable est un pas important vers la nouvelle charte du Parc. Il décidera en effet si notre avant-projet est suffisamment avancé ou s'il nécessite quelques approfondissements avant de poursuivre le processus.*

*Cet avis repose sur celui du Conseil National de Protection de la Nature, le CNPN, ainsi que sur les observations émises par la fédération des Parcs naturels régionaux et le préfet de Région Nord - Pas-de-Calais.*

*Nous avons reçu sur trois jours le rapporteur délégué par le CNPN et celui de la Fédération. Ils ont rencontré un grand nombre d'acteurs du territoire des Caps et Marais d'Opale afin de se faire une idée de l'ambition du Parc naturel régional et du degré d'implication des uns et des autres.*

*Parallèlement, la commission « environnement et développement durable » du Conseil général du Pas-de-Calais a examiné les documents et émis des préconisations ; la commission permanente du Conseil régional Nord-Pas de Calais a approuvé l'avant-projet en souhaitant que certains points soient plus poussés. Des groupes de travail avancent actuellement sur ces sujets.*

*La prochaine Lettre du Parc sera l'occasion de faire le point sur l'avis intermédiaire du ministère et la suite du processus d'adoption de la nouvelle charte du Parc.*



## Brèves de Parc

L'installation du Syndicat mixte du Parc naturel régional, suite aux élections régionales, est programmée le samedi 5 juin à 9 heures à Escoeuilles. Après l'élection du président viendra celles des vice-présidents et des membres du bureau.

Lumbres se prépare à accueillir la fête du Parc 2010 le dimanche 12 septembre. La commune se mobilise pour cet événement d'ampleur qui valorisera tout particulièrement le pays de Lumbres.

La collecte des bâches plastiques utilisées par les agriculteurs se poursuit cette année, mais cette fois sous la conduite directe des distributeurs. Une filière de récupération et de recyclage en bonne voie de pérennisation...

Le site 22 Natura 2000 du marais audomarois « Prairies, marais tourbeux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants » a fait l'objet d'une présentation aux propriétaires et usagers du site. Les études écologiques et socio-économiques vont être engagées avec la Chambre d'agriculture du Pas-de-Calais, les fédérations de pêcheurs et de chasseurs, en lien avec les associations du marais.

La maison du Papier à Esquerdes a participé à la fête de la nature, ce samedi 22 mai. Ce site bucolique a permis des visites sur le thème de la biodiversité, notamment la découverte des oiseaux avec la LPO et la gestion de la rivière avec les techniciens du SmageAa.

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « forêt de Tournehem et pelouses de la cuesta du pays de Licques » a été installé le 14 avril dernier en sous-préfecture de Saint-Omer. Il est placé sous la présidence de M. José Bouffart, maire d'Audrehem.

A Boulogne-sur-Mer, le Plan Climat territorial du pays du Boulonnais a été officiellement lancé le jeudi 27 mai. Après une séance réservée aux élus locaux, toutes les « forces vives » du Boulonnais étaient invitées afin que chacun apporte sa contribution à cet enjeu planétaire.

Saint-Omer : la mémoire des maraîchers. La collecte de mémoire réalisée par l'association Hérit'âge auprès des anciens du



marais audomarois est mise en valeur dans un spectacle de théâtre contemporain intitulé « légères », produit par la compagnie Zavod Théâtre dans le cadre d'un partenariat entre la Comédie de l'Aa et le syndicat mixte du Parc.

## La CAB confie la gestion de la RNR du Molinet au Conservatoire des Sites Naturels



Depuis plus de 20 ans, le syndicat mixte du Parc gère la Réserve naturelle régionale du Molinet, à Samer, site constituant le périmètre de protection rapprochée du captage qui alimente près d'un tiers de l'agglomération boulonnaise. Cette gestion conservatoire, notamment par des chantiers nature avec la Maison familiale et rurale de Samer, a permis de développer une biodiversité intéressante avec des espèces caractéristiques des pelouses calcicoles, comme l'Epipactis de Müller, le Sénéçon à feuilles spatulées ou la Parnassie des marais.

Le syndicat mixte ayant achevé sa mission expérimentale, il était temps de passer la main.

Frédéric Cuvillier, président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, Bruno Godfroy, directeur régional de Véolia eau, gestionnaire du captage, ont signé la convention confiant la gestion de la réserve naturelle régionale du Molinet au Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais, en présence de Kaddour Derrar représentant le syndicat mixte du Parc.

## Solidarité avec les sinistrés du marais poitevin

La tempête Xynthia a produit des ravages terribles dans le parc inter-régional du marais poitevin. Le groupe de travail marais du Parc et de la CASO (la Communauté d'agglomération de Saint-Omer) étant jumelé avec le ma-

rais poitevin, il n'a pas fallu bien longtemps pour décider l'envoi d'une brigade de volontaires.

10 jeunes de la mission locale, trois jeunes d'un centre de formation agricole et deux particuliers sont partis 5 jours, encadrés par un technicien du SmageAa et deux techniciens du Parc, dans les camionnettes mises à disposition par les Voyages Inglard. Ils ont participé au net-

toyage des habitations et à la remise en état d'exploitations agricoles.

Sur place, cette solidarité a été extrêmement bien perçue, comme en témoignent les nombreux reportages des télé locales et les articles de presse.

En complément de l'envoi de volontaires, la CASO a remis une aide exceptionnelle de 5000 € au directeur du parc du marais poitevin.



## La visite du rapporteur de notre projet de charte au Conseil National de la Protection de la Nature

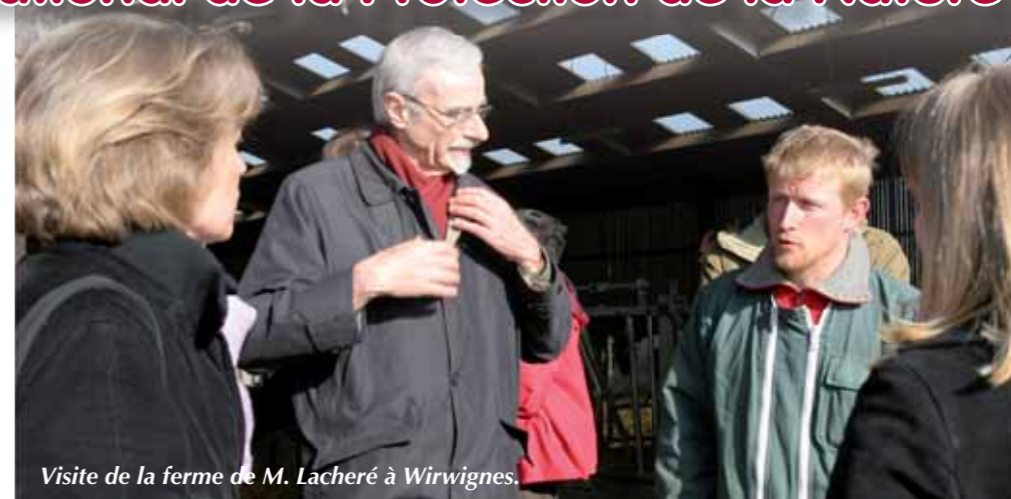
Francis Despres, directeur adjoint du Centre National de la Propriété Forestière et membre du Conseil National de Protection de la Nature, a été désigné comme rapporteur de notre projet de charte. Il est venu en Caps et Marais d'Opale les 20 et 21 avril derniers accompagné de Myriam Ursprung, du ministère du développement durable, rencontrer des élus et des partenaires afin de percevoir les enjeux du territoire, le niveau d'engagement des uns et des autres et la réalité du projet partagé qu'exprime l'avant-projet de charte.

Il a communiqué son rapport à ses pairs du CNPN, le 1<sup>er</sup> juin, avant de recevoir une délégation du Parc, autour du président Daniel Percheron, pour un débat d'une heure trente sur l'avant-projet de charte.

Par ailleurs, la Fédération des Parcs a elle aussi envoyé un rapporteur en la personne de Dominique Levêque, président du PNR de la Montagne de Reims. L'avis de la Fédération et l'avis

du CNPN seront repris pour constituer l'avis du ministère du développement durable.

Il ne s'agit pour l'instant que d'un avis intermédiaire. Selon l'ampleur des remarques, il faudra modifier ou compléter l'avant-projet avant de le soumettre à l'enquête publique que la Région doit organiser au deuxième trimestre 2011.



Visite de la ferme de M. Lacheré à Wirwignes.



En mairie de Wavrans-sur-l'Aa.

L'élevage de chevaux Boulonnais de M. Marié à Acquin-Westbécourt.



Parmi les nombreuses étapes :



La chapelle d'Yeuse restaurée.



Le rapporteur de la Fédération des Parcs, Dominique Levêque, président du PNR de la Montagne de Reims, était aussi présent.



Dans le marais audomarois.



Rencontre en forêt avec l'ONF, suivie d'une visite de bois privé.



Découverte du site des Caps, ici à Ambleteuse.

# Hommages

**Jean Saint-André** est décédé le 10 mai. Ancien maire de Saint-Omer et Conseiller général, il s'est beaucoup investi pour la création du parc naturel régional dans l'Audomarois. Il fut aussi le premier président de la Commission locale de l'eau (CLE) de l'Audomarois.

**Dominique Damiens** était membre de l'équipe technique du syndicat mixte du Parc naturel régional. Toujours disponible, toujours actif malgré son handicap suite à un accident du travail chez un précédent employeur, il a été emporté rapidement par la maladie.

## Mouvements du personnel

du Syndicat Mixte du Parc

**Théophile Detailleur** va suivre pendant deux ans la procédure Natura 2000 sur les coteaux.



**Stéphane Azambre** travaille jusqu'au 15 août à la mise à jour du Sig des Sage du Boulonnais et de l'Audomarois.

**Maria Domzal** remplace Capucine Clayton-Declémy durant son congé maternité sur le suivi des programmes européens.



**Marie Orsini** assurera le remplacement d'Axelle Cagnard-Triplet pendant son congé maternité.

La Lettre du Parc aux élus et partenaires est diffusée sur abonnement gratuit. Si vous souhaitez la recevoir, abonnez-vous :

- par téléphone : **03 21 87 90 90**
  - par fax : **03 21 87 90 87**
  - ou par courriel : **info@parc-opale.fr**
- en indiquant bien vos coordonnées postales. Une version électronique est aussi diffusée par courriel.

La Lettre du Parc n°14 – Juin 2010

ISSN 1620-9133. Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2010  
lettre d'information bimestrielle sur abonnement gratuit  
directeur de la publication : Philippe Defurnes  
rédaction : Claire-Hélène Garreau, François Mulet  
photos Parc naturel régional, sauf mention contraire  
photo de couverture : verger et église de Wismes  
tirage : 1 700 exemplaires sur papier recyclé  
imprimerie Gallet



## Vers un urbanisme de qualité

Wavrans-sur-l'Aa et Ruminghem ont organisé chacune une réunion publique pour présenter l'état d'avancement de leur projet d'aménagement dans le cadre du programme « vers un urbanisme de qualité » piloté par ENRx.

## Clairmarais : un estaminet-randonnée qui mise sur l'accessibilité

« La Baguennette », nouveau venu parmi les 25 estaminets-randonnée, propose deux nouveaux services destinés aux handicapés moteur et leurs accompagnants : la joëlette et le ménalo.

## Lumbres : réunion d'information sur le bio



Le syndicat mixte du Parc, la Chambre d'agriculture du Pas-de-Calais et le Gabnor (Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord-Pas de Calais), organisent quatre réunions d'information sur ce qu'est l'agriculture biologique, ses débouchés, les références technico-économiques, les possibilités d'aides et d'accompagnements... Un numéro spécial de La Lettre aux agriculteurs du Parc complète ce dispositif d'information.

## Marquise : sensibilisation à la gestion différenciée



Une quarantaine d'élus et de techniciens des collectivités locales, représentant 21 communes, ont participé à cette demi-journée d'information sur la gestion différenciée des espaces verts. Informations et démonstrations de matériel se sont succédées avec l'association Nord-Nature Chico Mendès, l'Agence de l'Eau et la société Innov'Paysage, dans le cadre du programme Interreg LNA.



## Licques : formation à l'ornithologie

28 personnes ont profité des connaissances et du savoir-faire des membres de la Ligue pour le protection des oiseaux (LPO). Malgré un temps couvert, une trentaine d'espèces ont pu être écoutées et observées autour du communal de Licques. Une seconde séance est prévue prochainement.

## Saint-Omer et Le West : les insectes auxiliaires du jardin

En soirée à Saint-Omer puis en journée, avec visite de jardin à Le West, les habitants du Parc ont pu se familiariser avec les insectes auxiliaires du jardin. Vincent Albouy, entomologiste et jardinier passionné, est convaincu que des solutions naturelles existent pour l'équilibre du jardin, en bannissant bien entendu les pesticides.



## Tournehem : retrouver le savoir des plantes

L'estaminet-randonnée de Tournehem était complet pour une conférence passionnante du professeur Caudron sur les vertus des plantes sauvages. Cet atelier s'intègre dans le projet « le secret des simples », développé avec la commune de Tournehem-sur-la-Hem, la communauté de communes et l'office de tourisme, avec l'aide du Fonds Européen de développement régional.



Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création du Conseil régional Nord - Pas-de-Calais, avec la coopération du Conseil général du Pas-de-Calais, et la participation de l'Etat, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.



Maisons du Parc : - manoir du Huisbois à Le West  
- le grand Vannage à Arques

Adresse postale :

Maison du Parc, BP 22, 62142 Colembert

Tél. 03 21 87 90 90 - Fax 03 21 87 90 87

courriel : [info@parc-opale.fr](mailto:info@parc-opale.fr) - [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)